CR Conseil du quartier

"La Martinette" du 1 mars 2024

Présents : Françoise Bobo, Jean-Jacques Swinkels, Stéphane Gras

Sécurisation du Chemin des Capeliers

Ce point, remonté depuis des années par le conseil de quartier, est un point majeur de notre quartier. La situation est très dangereuse, avec des piétons (de tous âges) de plus en plus nombreux. Sans cette sécurisation, il ne fait pas de doute qu'un accident va prochainement se produire. Dans la réponse au dernier conseil que vous nous avez transmise, il est indiqué que l'étude est en cours avec le muretain agglo. A**vez-vous une idée de planning ?**

Nous comprenons que le pont et la portion entre le pont et les dos d'âne est complexe, mais ne **pourrait-on au moins traiter la portion entre le rond-point et l'entrée du jardin dans un premier temps ?**

Cheminements doux

L'accès à des cheminements doux est une forte demande. La réalisation de la piste cyclable permettant de rejoindre Bidot depuis le centre ville est une très belle réalisation. Est-il prévu d'ajouter quelques panneaux de signalisation qui permettraient de complètement finaliser ce bel équipement ?

Incivilités / délinquance

Notre quartier a été victime de vols de colis dans des boîtes aux lettres dernièrement (en particulier impasse des champs), **pourriez-vous nous préciser les actions entreprises pour prévenir ce genre de vols ?**

Sécurisation chemin d'Esquiré

L'intersection entre le chemin d'Esquiré et le chemin de la Pelicière ne possède aucune signalisation. C'est donc par défaut une priorité à droite. **Avez-vous un retour du conseil départemental quant à la mise en place d'un « cédez le passage » ?**

Par ailleurs, le chemin se dégrade là-aussi, et en particulier les bas-côtés, **avez-vous un retour suite à votre demande ?**

Assemblée générale

Nous aurons notre assemblée générale le 29 mars prochain à 18h dans la salle du conseil municipal. Vous nous avez sollicités pour déterminer les emplacements les plus appropriés pour positionner des affiches annonçant cette assemblée. Compte tenu du faible retour que nous avons eu la dernière fois alors que nous avions distribué des flyers dans les boites aux lettres, nous pensons qu'une information sur les panneaux municipaux d'information est le plus pertinent. Toutefois, si vous souhaitez tout de même positionner des affiches, peut-être pouvez-vous les installer aux endroits les plus passants (entrée du chemin de Las Fious, entrée de l'impasse des champs, entrée du chemin de Cantegraille et entrée du lotissement des Treize Vents).